



FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
ARDEX A 826

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial ARDEX A 826  
No du produit 56110, 56120

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Wall levelling Floor levelling

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur ARDEX GmbH  
Friedrich-Ebert-Strasse 45  
D 58453 Witten-Annen  
Tel.: 0049 (0)2302/664-0  
Fax: 0049 (0)2302/664-355  
E-Mail: sicherheitsdatenblatt@ardex.de  
Personne À Contacter Herr Matthey, Abt. QSU

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

+49 (0) 761 / 19 240 (Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, D)

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Aucun pictogramme requis.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2. Mélanges**

# ARDEX A 826

Gips	50-70%
No CAS : 7778-18-9	No CE : 231-900-3
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### **4.1. Description des premiers secours**

Informations générales

Aucunes recommandations.

Inhalation

Aller à l'air frais et se reposer.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil.

Consulter un médecin si l'irritation persiste. Ne pas se frotter les yeux.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ingestion

Aucun symptôme spécifique noté.

Contact avec la peau

Aucun symptôme spécifique noté.

Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

Ce produit est incombustible.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux

Pas connu.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Sans objet

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Éviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éviter de générer et disperser la poussière. Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de poussières.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans le récipient original. Stocker dans un endroit sec.

Critères De Stockage

Entreposage non spécifié.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs	VLE - 15 Min	Obs.
Gips		6 mg/m <sup>3</sup>		

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection des mains

Protection des mains non requise.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Poudre, poussière
Couleur	Blanc / blanc cassé.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Durci au contact avec l'eau. Les solutions aqueuses sont basiques.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	Non applicable.
Point de fusion (°C)	1450
Densité relative	2,96 kg/L 20°C
Densité Volumique	900 - 1100 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur (air=1)	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
	Techniquement impossible à réaliser.
Facteur D'Évaporation	
	Non applicable.

## ARDEX A 826

Valeur pH, Solution Concentrée 7.5 - 8.5  
Viscosité  
Non applicable.  
Solubilité (G/100G H<sub>2</sub>O@20°C) 2, 4 g/L  
Température de décomposition (°C)  
Non applicable.  
Seuil D'Odeur, Bas  
Non applicable.  
Seuil D'Odeur, Haut  
Non applicable.  
Point d'éclair (°C)  
Non applicable.  
Température d'auto-inflammation (°C)  
Non applicable.  
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)  
Non applicable.

Techniquement impossible à réaliser.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)  
Non applicable.  
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)  
Non applicable.  
Propriétés explosives  
Non applicable.  
Autre inflammabilité  
Non applicable.  
Propriétés comburantes  
Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

Indice De Réfraction  
Non applicable.  
Composés organiques volatils (COV)  
Non applicable.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### **10.1. Réactivité**

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### **10.2. Stabilité chimique**

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Sans objet  
Polymérisation Dangereuse  
Sans objet

### **10.4. Conditions à éviter**

Au contact de l'eau et de l'humidité le produit durcit pour se transformer en une masse solide.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter  
Pas de groupe d'incompatibilité noté.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucuns produits de décomposition dangereuse.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë:

## ARDEX A 826

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 5000 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 261 mg/l (poussière/brouillard) Rat 4 heures

### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Formation d'érythème et d'escarres

Pas d'érythème (0).

Formation d'œdème

Pas d'œdème (0).

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales:

Négatif.

### Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Non applicable.

Inhalation

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

Ingestion

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Contact avec la peau

Ne pas un sensibilisateur de la peau.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux.

Mises En Garde Sur La Santé

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **12.1. Toxicité**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l > 100 mg/L

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l > 100 mg/L

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l > 100 mg/L

Toxicité aiguë - Micro-organismes

CE50 3 heures > 1000 mg/l Boue activée

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bio-accumulation

Ne se bio-accumule pas.

Coefficient de partage

Non applicable.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité :

Non pertinent dû à la forme du produit.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Non applicable.

---

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**


---

Informations générales

Remettre l'emballage pour réutilisation.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les poudres doivent être ramassées dans des sacs scellés et éliminés dans des décharges approuvées.

Classification Dechets

170904: mixed construction and demolition wastes other than those mentioned in 170901, 170902 and 170903

---

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**


---

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

**14.1. Numéro ONU**

Non applicable.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

---

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**


---

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**


---

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Émise Par

Herr Matthey, Abt. QSU

Manager für Sicherheit, Gesundheitsschutz und Umwelt

## ARDEX A 826

Date de révision	06/03/2013
Révision	10
Remplace la date	15/02/2012
Phrases - R (Texte Intégral)	
NC	Non classé.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.